

100
CONSTRUCTIONS
PUBLIQUES
EN BOIS
LOCAL



- Ingénierie spécifique « bois local »
- Optimisation de la matière première
- Garantie circuit court



LOCALISATION

Ville Giromagny
Nbre d'hab. 3148
Département 90 – Territoire de Belfort
Région Franche-Comté
Territoire Charte forestière de l'Aire Urbaine



DONNÉES GÉNÉRALES

Typologie Salle audiovisuelle
Consommation énergétique en cours d'évaluation...
Année de construction 2014-2015
Mise en service Septembre 2015
SHON 130 m² SHON
Coût de la construction 365 000 € TTC
Coût du lot bois 100 000 € TTC
Volume de sciages 38 m³ (92 m³ grumes)
Essences utilisées Douglas, Sapin, Epicéa, Hêtre



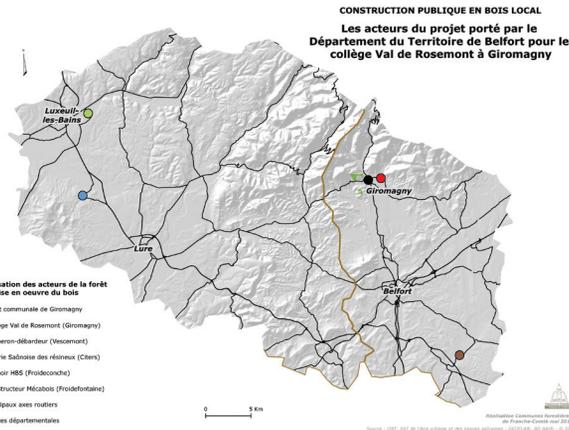
RÉALISATION

Maître d'ouvrage Département du Territoire de Belfort, 90 000 Belfort
Architecte **Atelier 3D**
 12 faubourg de Lyon
 90000 BELFORT
 Tél: 03 84 28 20 56
 Mail : atelier3d@wanadoo.fr
Bureau d'études bois **Act'bois**
 30 rue du Château d'eau
 90360 PETITEFONTAINE
 Tél : 03 84 23 72 81
 Mail : actbois@orange.fr
Constructeur bois **Sogycobois - Mecabois**
 Rue André Viellard
 90140 FROIDEFONTAINE
 Tél : 03 84 36 43 40
Scieurs **Saônoises des résineux**
 Rue de la Trinquette
 70300 CITERS
 Tél : 03 84 94 72 41



Le Département du Territoire de Belfort, dans le cadre de la modernisation des collèges publics, a décidé de construire une salle audiovisuelle de 130 m² dans l'emprise du collège Val de Rosemont de Giromagny. Le Département a souhaité faire de cette nouvelle construction un édifice qui tranche avec la ligne architecturale du collège, il a décidé d'utiliser différents bois locaux avec le moins de traitement possible. D'une capacité d'accueil de 100 personnes, équipée de matériel audiovisuel de haut niveau, la salle contraste avec une enveloppe extérieure rustique conçue avec du bois brut. Le système constructif a été défini sur la base des essences disponibles localement et des savoir-faire des entreprises de proximité. Le sapin et l'épicéa sont utilisés pour la confection d'une charpente treillis avec assemblage mécanique de poutres de section courte, le douglas est valorisé en bardage et le hêtre est destiné à la réalisation du parement intérieur.

Le Département s'est engagé dans une démarche exemplaire et innovante de valorisation en circuit court de bois d'œuvre provenant des massifs forestiers à proximité. L'origine du bois et sa traçabilité tout au long du processus de la construction sont garantis car le maître d'ouvrage reste propriétaire du bois. Pour l'appuyer dans cette démarche, il a sollicité l'accompagnement du réseau des Communes forestière suite à la parution de son guide « construire un bâtiment public en bois local ».



Le Département ne possédant pas de forêt, une convention a été signée entre lui et la Commune de Giromagny pour la mise à disposition des bois répondant aux besoins du projet. L'Office National des Forêts a identifié les bois pouvant répondre au projet soit au total 92 m³ : dont douglas (6,5%), sapin-épicéa (90,5%) et hêtre (3%).

Le Département a lancé une consultation pour un marché de transformation du bois. Le sciage et le séchage ont été intégrés au lot « charpente ». Le dossier de consultation des entreprises a été envoyé à la Chambre des Entrepreneurs et à la Chambre de Métiers et de l'Artisanat du Territoire de Belfort pour diffusion au sein des entreprises relevant de ces organismes ainsi qu'au Bulletin Officiel des Annonces de Marchés Publics.

De la forêt de Giromagny, en passant par la scierie, le séchoir, l'atelier du charpentier puis la livraison au collège, les bois auront parcouru au total 150 km.

D'intégrer le sciage et séchage dans un lot groupé avec la charpente a eu pour effet d'installer une collaboration étroite entre le scieur et le constructeur bois pour produire les sciages garantissant la qualité des produits attendus et de favoriser les performances économiques et techniques du bâtiment.

Le recours à un bureau d'étude bois a permis de définir un système constructif sur la base des essences locales disponibles et des savoir-faire des entreprises et donc de favoriser une économie de la construction en circuit court tout en ayant recours au matériau bois.

Le Département a associé les élèves du collège aux différentes étapes du projet : sortie pédagogique en forêt communale de Giromagny, visites de la scierie et de l'atelier du charpentier pour assister à la transformation des bois qu'ils ont vus en forêt, reportage photographique pendant la construction, participations aux concours de l'éducation nationale bâtelier sur le thème du bilan carbone et du mur à ossature bois.



Département du Territoire de Belfort
39 Fbg de Montbéliard - 90000 BELFORT
Tél : 03 84 90 93 17
Mail : herve.smets@cg90.fr

Mairie de Giromagny
28 grande rue - 90200 GIROMAGNY
Tél : 03 84 27 14 18



PEFC 10-22-2667 / Certifié PEFC / Ce produit est issu de forêts gérées durablement et de sources contrôlées. / pefc-france.org
création graphique - WWMLA-COX.COM • 04 79 71 33 05 / Sept. 2015



Fédération nationale des Communes forestières
T +33 (0)1 45 67 47 98 - T +33 (0)4 79 33 49 52
13, rue du Général Bertrand 75007 PARIS - France
www.fncofor.fr

Communes forestières de Franche-Comté
T +33 (0)3 84 97 11 96
Email : franche.comte@communesforestieres.org

Communes forestières du Territoire de Belfort
T +33 (0)3 84 97 11 96
Email : territoiredebelfort@communesforestieres.org